

Déclaration de candidature au Bureau National du SNIA-IPR

Je soussigné **Philippe JANVIER IA-IPR de mathématiques dans l'académie de Bordeaux** et adhérent du SNIA-IPR à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau National du SNIA-IPR.

Je m'engage, en cas d'élection, à participer régulièrement aux réunions du Bureau National et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres du Bureau National, en conformité avec le statut et le règlement intérieur du SNIA-IPR UNSA.

Profession de foi de Philippe JANVIER

Les exercices du mandat de DA depuis neuf années dans deux académies et celui de membre du bureau national depuis 2015, m'ont permis de mettre en actes mes convictions et de conforter une éthique syndicale forte.

Face à l'obstination de certains discours, le corps des IA-IPR maintes fois attaqué sur le plan du statut, par une fusion de corps de l'encadrement ou tout récemment comme variable d'ajustement de corps d'inspection, mérite d'être distingué dans ses singularités et remis en valeur dans ses dimensions d'expertise et de hauteur de vue.

En effet, leur qualité pédagogique intrinsèque, sur un domaine disciplinaire ou transversal, leur champ d'action sur l'ensemble de l'académie et leur appui aux autres corps de l'encadrement, placent les IA-IPR au centre des acteurs du changement et au plus près du terrain.

Ainsi, la nécessaire consolidation d'un positionnement conceptuel et fonctionnel des IA-IPR devra rester contraire à un empilement de tâches et antinomique de toute instrumentalisation.

De plus, les questions de conditions d'exercice et de rémunération restent essentielles.

Avec cet esprit, je m'engagerai à défendre au sein du Bureau National du SNIA-IPR l'avenir du corps des IA-IPR, dans l'intérêt général et pour la qualité du service public d'éducation.

À Bordeaux, le 12 mai 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke.

Philippe JANVIER